



# Rapport d'orientation budgétaire

# 2026

## Sommaire

1. Contexte international et national
2. Evolutions en investissement et fonctionnement
3. Dette : structure, taux et ratios
4. Ratios : comparaisons avec communes de même strate
5. Orientations budgétaires pour 2026

# 1. Contexte international et national

Plusieurs extraits et les graphiques sont issus de la DOB/PLF 2026 de la caisse d'épargne et du DOB en instantané 2026 de la Banque Postale

## Monde : la croissance résiste en 2025 mais le risque géopolitique est immense.

La croissance de l'économie mondiale devrait légèrement ralentir. Elle passerait de **3,0 % en 2024** à **2,9 % en 2025**, puis **2,8 % en 2026**. Ces estimations ont été réalisées avant la censure des droits de douanes des Etats-Unis par la cour suprême américaine mais surtout avant la crise au Moyen-Orient qui rend difficilement lisible l'année 2026 et l'estimation des crises.

### États-Unis

Aux États-Unis, l'activité économique devrait ralentir progressivement :

- **1,8 % en 2025 et 2026**, après **2,8 % en 2024**.

### Europe

- **Zone euro** : la croissance serait de **1,3 % en 2025** et de **1,2 % en 2026**. L'activité progresse mais doit composer avec des forces opposées.
- **Royaume-Uni** : les prévisions sont proches de celles de la zone euro, avec **1,4 % en 2025** et **1,2 % en 2026**.

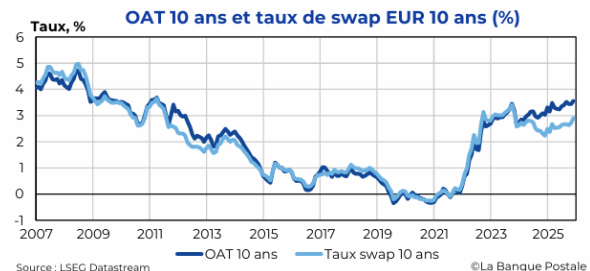
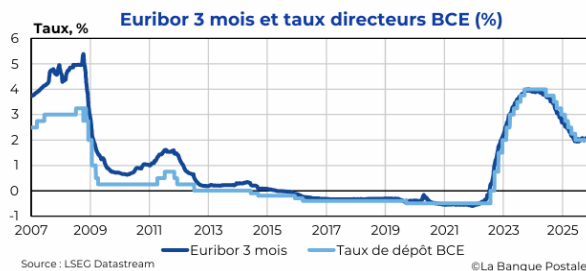
### Chine

La Chine devrait maintenir un rythme de croissance élevé, autour de **5 %**, malgré les tensions commerciales avec les États-Unis (5 % en 2025 et 4,8 % en 2026).

### Politiques monétaires : évolution des taux d'intérêt

- **États-Unis (Fed)** : la banque centrale américaine a commencé à baisser ses taux en septembre 2025. Ce mouvement devrait se poursuivre jusqu'en avril 2026 pour atteindre un taux final autour de **3 %**, en raison d'un marché du travail qui se calme
- **Zone euro (BCE)** : la Banque centrale européenne devrait stabiliser ses taux autour de **2 %**. Selon elle, ce niveau permet de faire face aux différents chocs économiques.
- **Royaume-Uni** : la Banque d'Angleterre continuerait à baisser ses taux, mais prudemment, car l'inflation reste encore assez élevée.
- **Japon** : à l'inverse des autres régions, la Banque du Japon devrait relever une dernière fois ses taux en décembre 2025, jusqu'à **0,75 %**.

### Évolution des taux d'intérêt



## Crises géopolitiques multiples

Les crises géopolitiques actuelles — notamment les conflits en Ukraine et au Moyen-Orient, la montée des tensions commerciales et la fragmentation des alliances — continuent de peser sur l'activité économique mondiale en 2026. Elles entretiennent l'incertitude, perturbent les chaînes d'approvisionnement et maintiennent une pression sur les prix de l'énergie et des denrées alimentaires, ce qui freine la croissance et complique le travail des banques centrales.

Les organisations internationales (ONU, FMI, WEF) soulignent que ces tensions devraient devenir plus visibles en 2026, avec un risque accru de volatilité financière, de ralentissement du commerce et de détérioration de la confiance des entreprises et des ménages.

## Zone Euro : une croissance contrastée

La zone euro devrait connaître une progression modérée de son activité économique : 1,3 % en 2025, puis 1,2 % en 2026, après 0,8 % en 2024. Une partie de cette amélioration s'explique par l'anticipation des futurs droits de douane américains : les entreprises européennes ont fortement augmenté leurs exportations vers les États-Unis au premier semestre 2025.

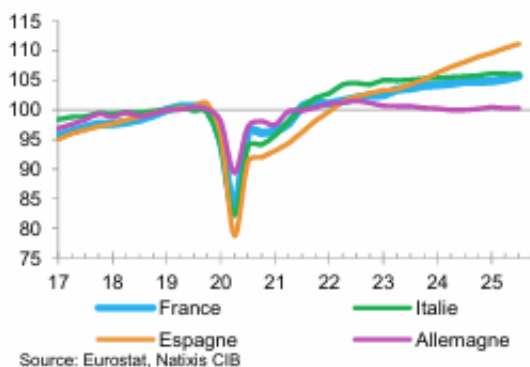
La dynamique n'est toutefois pas uniforme. Les pays du Sud, et notamment l'Espagne, afficheraient les meilleures performances avec une croissance attendue de 2,9 %. La France maintiendrait une activité solide malgré l'incertitude politique (+0,9 %). À l'inverse, l'Allemagne et l'Italie resteraient en retrait en 2025, avec une croissance faible (0,3 % pour l'Allemagne). En 2026, l'économie allemande repartirait toutefois plus nettement (+1,3 %), soutenue par un important plan de relance qui profiterait à l'ensemble de la zone euro.

## Inflation

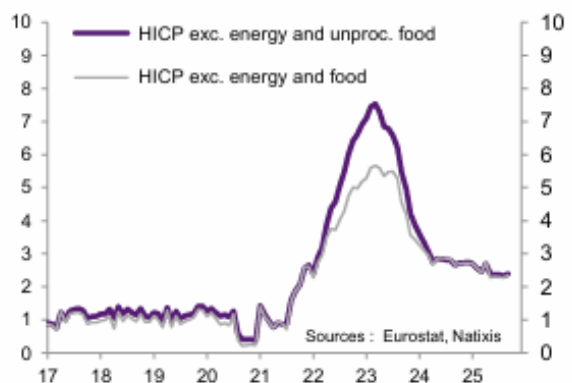
L'inflation moyenne resterait légèrement au-dessus de l'objectif de la BCE en 2025 (2,1 %), avant de baisser plus franchement en 2026 (1,7 %). Ce recul serait favorisé par plusieurs facteurs : l'appréciation de l'euro et la diminution des prix du pétrole et du gaz, estimation qui s'éloigne avec la crise actuelle au moyen-orient et l'explosion du prix du baril de pétrole.

En revanche, l'inflation sous-jacente (hors énergie et alimentation) resterait un peu supérieure à 2 %, notamment en raison d'une inflation des services encore élevée dans certains pays. C'est particulièrement le cas en Allemagne, où le salaire minimum devrait augmenter de 14 %, alimentant davantage la hausse des prix.

**Croissance du PIB (T1-2019 = 100)**



**Zone euro: Inflation ICPH et inflation sous-jacente (GA, %)**



## France : une activité qui résiste malgré l'incertitude politique

L'économie française devrait progresser de 0,9 % en 2025 puis 1,0 % en 2026. La croissance a été particulièrement dynamique au 3<sup>e</sup> trimestre 2025 (+0,5 %), portée notamment par le secteur aéronautique, dont les livraisons continuent d'augmenter. Cependant, l'incertitude politique a freiné l'activité, coûtant environ 0,2 à 0,3 point de croissance en 2025, et continuerait de peser en 2026, en limitant la consommation des ménages et l'investissement des entreprises.

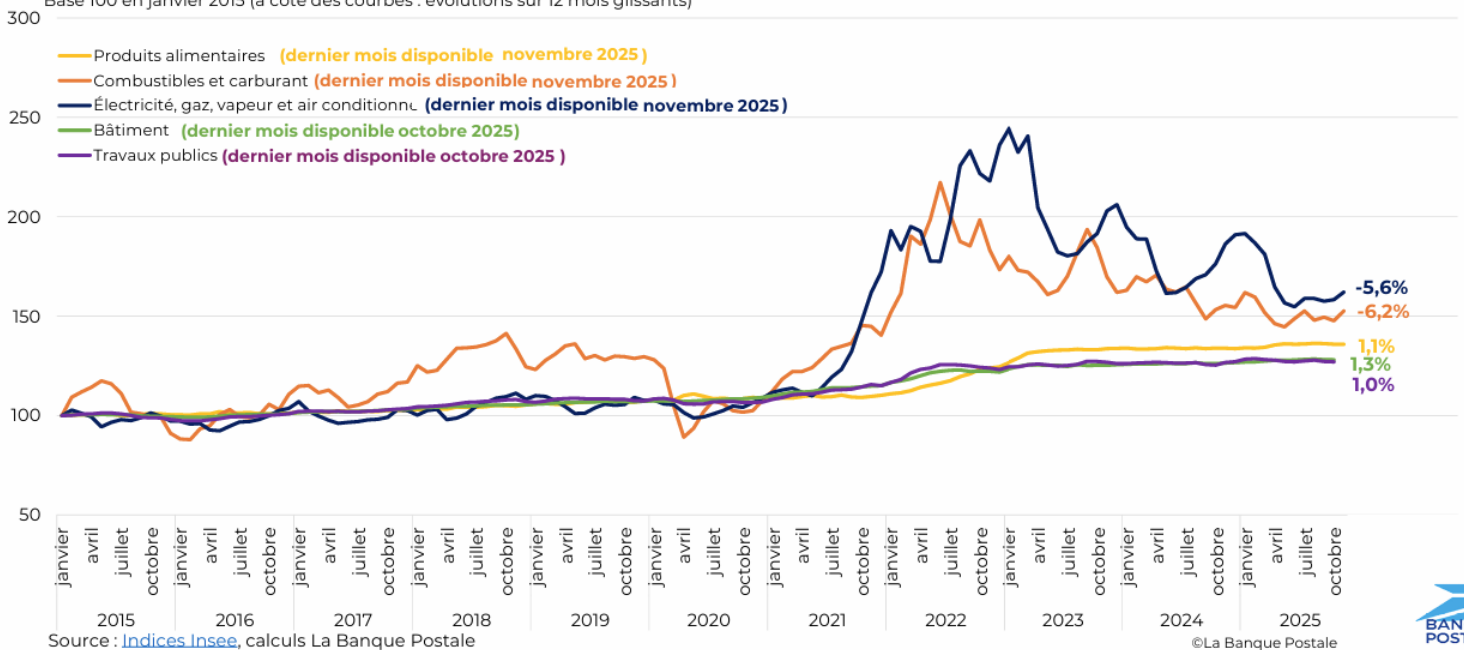
L'inflation resterait faible : 1,0 % en 2025 puis 1,7 % en 2026, après 2,3 % en 2024. Elle est la plus basse de la zone euro grâce notamment à la baisse de 15 % des tarifs réglementés de l'électricité en février 2025. En 2026, elle demeurerait modérée, sous l'effet de la baisse des prix de l'énergie, de l'appréciation de l'euro et d'une progression salariale contenue dans un contexte de ralentissement de l'emploi.

## Inflation

En 2025, l'inflation en France serait particulièrement faible, autour de 1,0 %, principalement grâce à la baisse de 15 % des tarifs réglementés de l'électricité en février 2025, qui a fortement tiré les prix à la baisse. Elle remonterait légèrement en 2026 pour atteindre 1,7 %, tout en restant modérée. Cette faible inflation s'explique par plusieurs facteurs : la baisse des prix du pétrole (désormais caduc) et du gaz, l'appréciation de l'euro, qui réduit le coût des importations, et une progression salariale limitée dans un contexte de ralentissement de l'emploi et d'une croissance inférieure à son potentiel. Les conséquences de cette inflation contenue sont globalement positives pour le pouvoir d'achat des ménages, mais elles reflètent également une demande intérieure bridée, notamment en raison de l'incertitude politique qui pèse sur la consommation et l'investissement. Elle pourrait aussi limiter la capacité des entreprises à augmenter leurs marges, dans un environnement où la croissance reste fragile.

## Indices de prix impactant la dépense locale

Base 100 en janvier 2015 (à côté des courbes : évolutions sur 12 mois glissants)

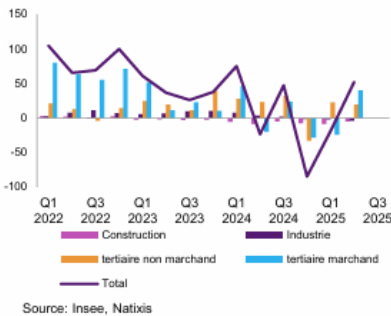


Source : [Indices Insee](#), calculs La Banque Postale

©La Banque Postale

## Essoufflement dans la création d'emploi privés

Evolution de l'emploi par secteurs (milliers d'emplois)



au-dessus de leur niveau du quatrième trimestre 2019).

Coup de frein sur l'emploi Au troisième trimestre 2025, l'emploi salarié privé a diminué de 0,3 % après +0,2 % au trimestre précédent (-60 600 emplois après +43 400 emplois). Au cours du trimestre, les contrats d'alternance ont représenté environ les deux tiers de la baisse de l'emploi salarié privé. Sur un an, l'emploi salarié privé a baissé de 0,5 % par rapport à l'année précédente (-112 100 emplois) ; il s'agit du 4ème trimestre consécutif de baisse d'une année sur l'autre après près de quatre ans d'augmentation (les emplois privés restent 1 million

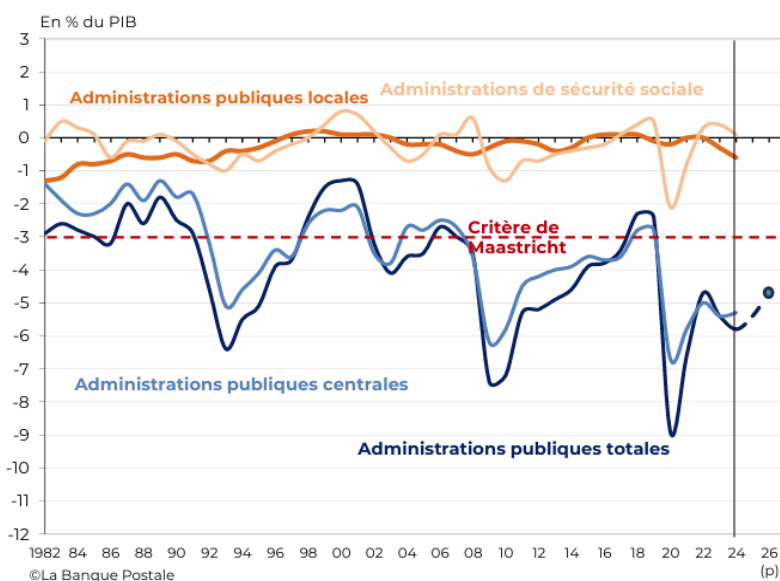
Ralentissement des salaires Les salaires horaires (secteur marchand non agricole) ont augmenté de 0,2 % par rapport au trimestre précédent après +0,1 % au premier trimestre, en raison d'une légère augmentation de la prime de partage de la valeur. En glissement annuel, les salaires horaires ont légèrement ralenti à 2 %, après 2,5 % au 1er trimestre.

Taux de chômage attendu en légère hausse Le taux de chômage (BIT) est resté stable au 2ème trimestre 2025 à 7,5 %. Il augmenterait légèrement en 2026, à 7,6 %, la croissance du PIB étant attendue sous son potentiel l'an prochain dans un contexte d'incertitudes politiques persistantes.

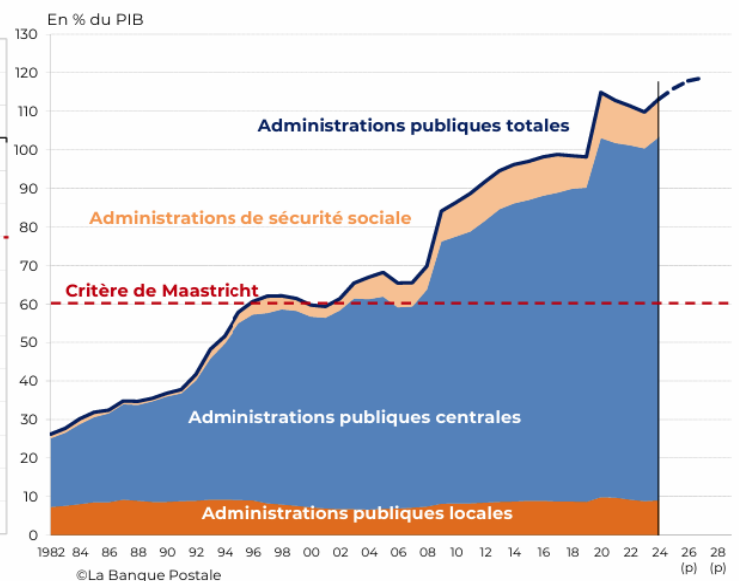
## France 2026 : un budget complexe à faire voter

Le budget 2026 a été définitivement adopté le 2 février 2026, après plusieurs mois de débats et de navettes parlementaires, grâce au recours à l'article 49-3, utilisé à plusieurs reprises par le gouvernement pour faire adopter successivement les volets recettes, dépenses puis l'ensemble du texte, en l'absence de majorité stable.

### Le déficit des administrations publiques



### La dette des administrations publiques



Sources : Insee (Comptes nationaux Base 2020) jusqu'en 2024 puis prévisions du Gouvernement (PLF 2026 au 14 octobre 2025)

Ce budget vise principalement à réduire le déficit public à 5 % du PIB en 2026, tout en préservant la stabilité budgétaire dans un contexte de croissance modérée et de forte contrainte liée à la dette. Les orientations majeures portent sur la maîtrise des dépenses de l'État, la prolongation de certains

prélèvements exceptionnels sur les plus hauts revenus et les grandes entreprises, ainsi que le maintien de la stabilité fiscale pour les particuliers, notamment via la revalorisation du barème de l'impôt sur le revenu et le maintien de l'abattement de 10 % pour les retraités.

Les principales mesures incluent également la prolongation de la contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés pour les très grandes entreprises et divers ajustements fiscaux destinés à concilier rigueur budgétaire et soutien ciblé au pouvoir d'achat.

## L'impact pour les collectivités

Malgré le vote du budget début février, l'absence de recul et d'analyse par les spécialistes font que les lignes suivantes reposent sur des éléments connus avant le vote du budget et des perspectives.

### Dotations :

En 2026, la dotation générale de fonctionnement (DGF) est gelée au niveau de 2025, soit 27,4 milliards d'euros (dont 19,1 milliards pour le bloc communal), après trois années de revalorisation. Cette stabilité en valeur masque toutefois une baisse en euros constants, les collectivités faisant face à des charges en hausse (effet de l'inflation).

Parallèlement, le Comité des finances locales (CFL) a décidé d'augmenter les dotations de péréquation, avec +150 M€ pour la dotation de solidarité urbaine (DSU) et +150 M€ pour la dotation de solidarité rurale (DSR), financées intégralement par un écrêtement de la dotation forfaitaire des communes et une réduction de la dotation de compensation des intercommunalités.

En conséquence, la dotation forfaitaire recule pour de nombreuses communes, tandis que les collectivités les plus dépendantes à la DGF restent exposées à des variations sensibles selon leur évolution démographique, fiscale et financière.

### FCTVA :

En 2026, le Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) poursuit son évolution avec la mise en œuvre de plusieurs ajustements importants.

Le dispositif reste automatisé, conformément à la réforme engagée depuis 2021, ce qui permet un traitement plus rapide et harmonisé des remboursements de TVA pour les collectivités territoriales.

La loi de finances du 19 février 2026 introduit des changements notables : les communautés d'agglomération et communautés de communes basculent du régime N vers le régime N-1, impliquant que les dépenses réalisées en 2026 seront remboursées en 2027, tandis que seules les communes nouvelles conservent le régime N (versement l'année même des dépenses).

De nouvelles catégories de dépenses deviennent également éligibles, notamment les participations financières dans les concessions d'aménagement et certaines dépenses liées aux SPLA-IN, ainsi que les dépenses engagées lors d'intempéries exceptionnelles, désormais compensables sans décret grâce à la simple reconnaissance en catastrophe naturelle.

Le taux forfaitaire de compensation reste fixé à 16,404 % pour la majorité des dépenses d'investissement et à 5,6 % pour les solutions informatiques en nuage (fonctionnement).

Globalement, le FCTVA 2026 continue de représenter un outil central de soutien à l'investissement local, tout en intégrant des simplifications procédurales et une révision des régimes de versement afin de sécuriser et accélérer les remboursements.

### Fonds vert :

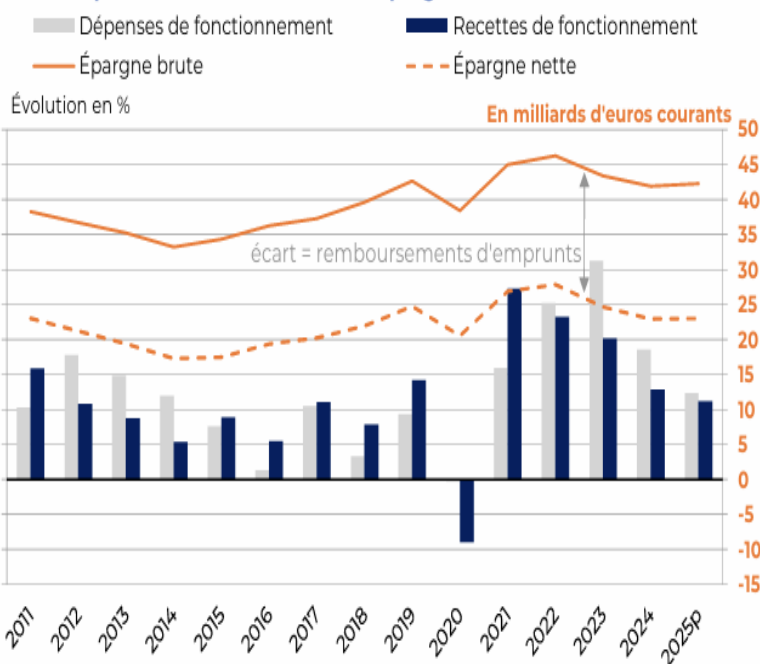
En 2026, le Fonds vert, principal outil de soutien aux investissements environnementaux des collectivités, subit un nouveau rabotage, avec un budget ramené à 650 millions d’euros, contre 1,15 milliard en 2025 et 2,5 milliards en 2024.

Le gouvernement avait néanmoins annoncé en janvier un abondement supplémentaire de 200 millions d’euros, afin d’atténuer la baisse initialement prévue dans le projet de budget, notamment après le rejet du Fonds d’investissement pour les territoires (FIT) qui devait fusionner plusieurs dotations existantes et réduire encore les moyens dédiés à l’investissement local. Malgré cette rehausse partielle, le Fonds vert demeure fortement réduit, ce qui inquiète les associations d’élus, car il finance des projets essentiels de transition écologique, d’adaptation au changement climatique, de réduction des émissions ou d’amélioration du cadre de vie. Cette contraction intervient alors que les collectivités doivent déjà absorber des hausses de charges et un contexte budgétaire très tendu.

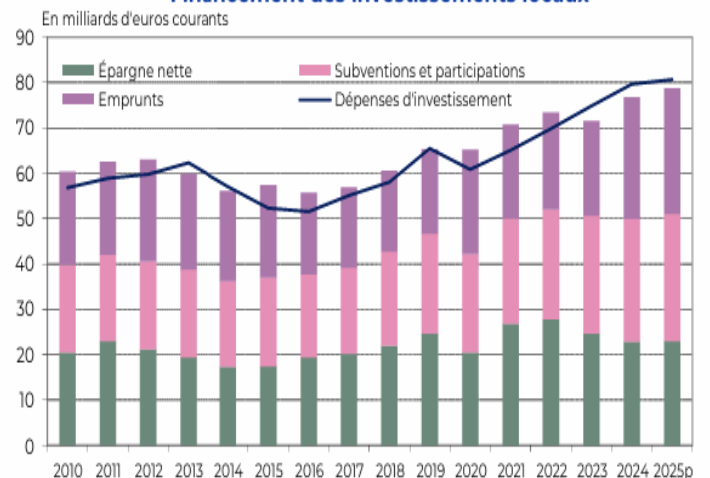
### Autres annonces :

Au-delà du Fonds vert, le budget 2026 impose aux collectivités un effort global d’environ 2 milliards d’euros selon le gouvernement, mais évalué entre 5 et 8 milliards par les associations d’élus lorsqu’on intègre l’ensemble des mesures (dont CNRACL et agences de l’eau).

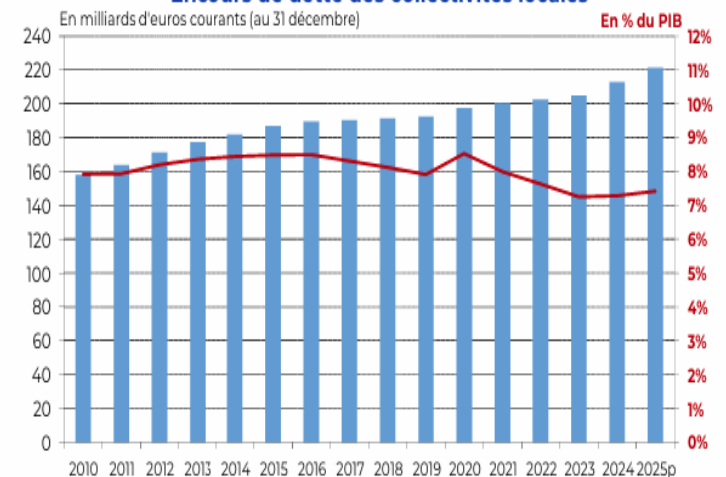
### Les composantes de l'évolution de l'épargne brute des collectivités locales



### Financement des investissements locaux\*



### Encours de dette des collectivités locales



©La Banque Postale, prévisions publiées le 23 septembre 2025

Retrouvez une analyse plus complète des finances des collectivités locales : <https://www.labanquepostale.com/legroupe/actualites-publications/etudes/etudes-finances-locales.html>

\*La somme des parts peut différer de 100 % car il existe parfois un écart entre les modes de financement et le niveau d'investissement, qui correspond à la variation du fonds de roulement.

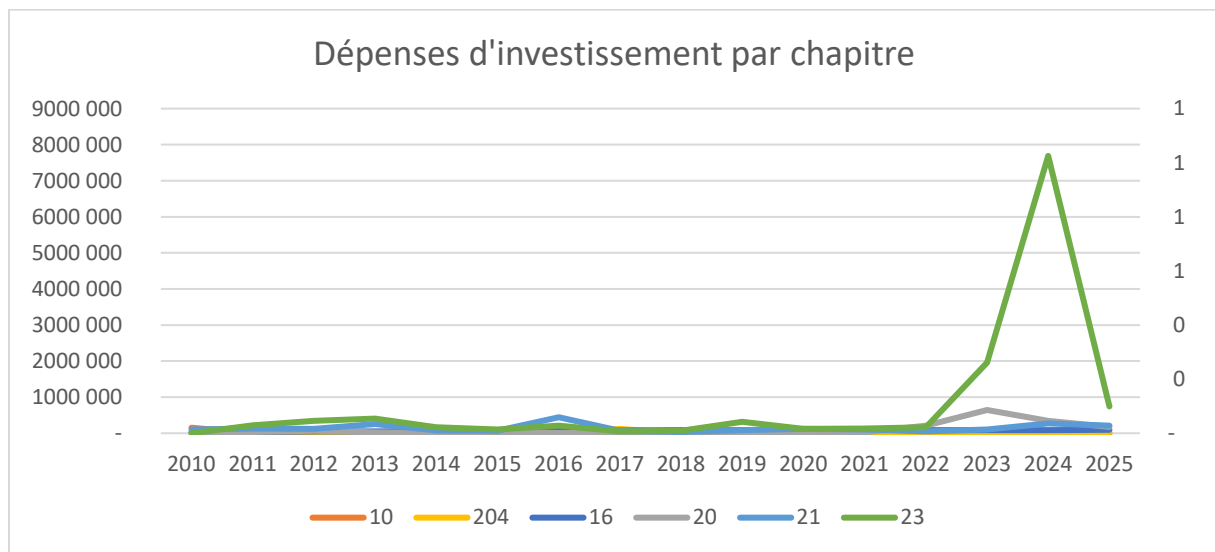
## 2. Evolutions pour Saint-Brès

### Investissement

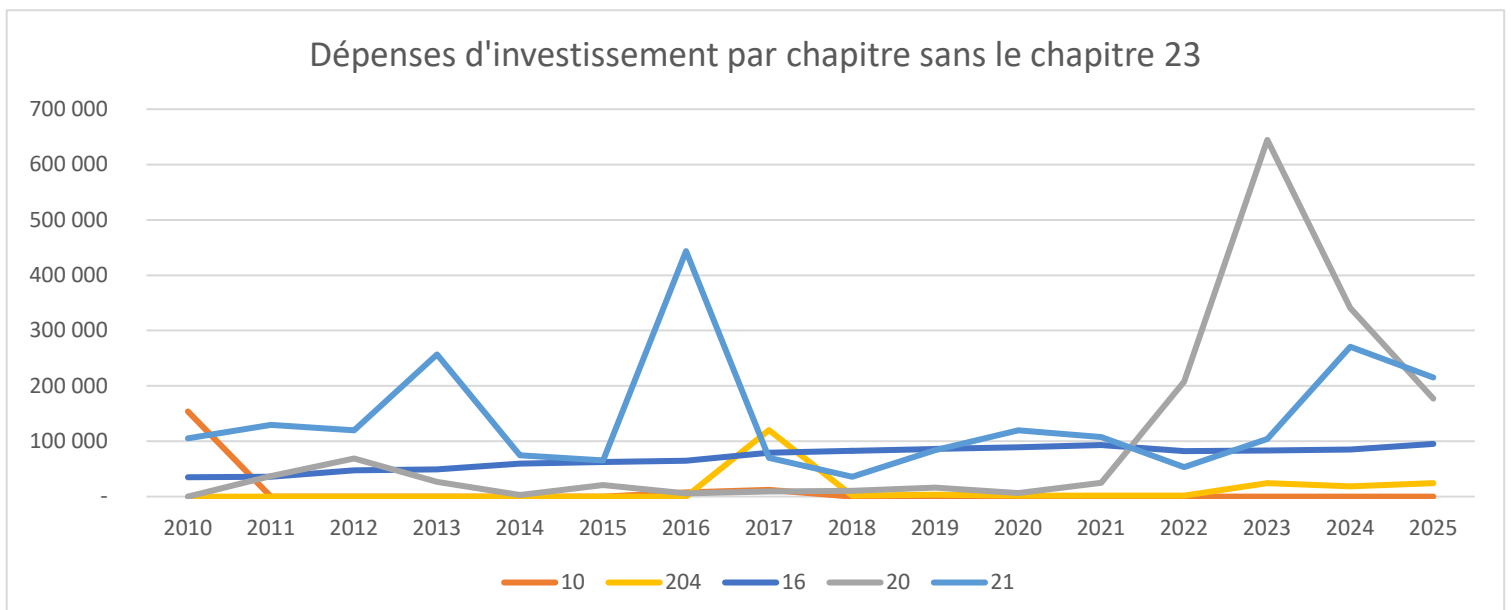
L'investissement de ces 10 dernières années est marqué principalement par la construction du groupe scolaire :

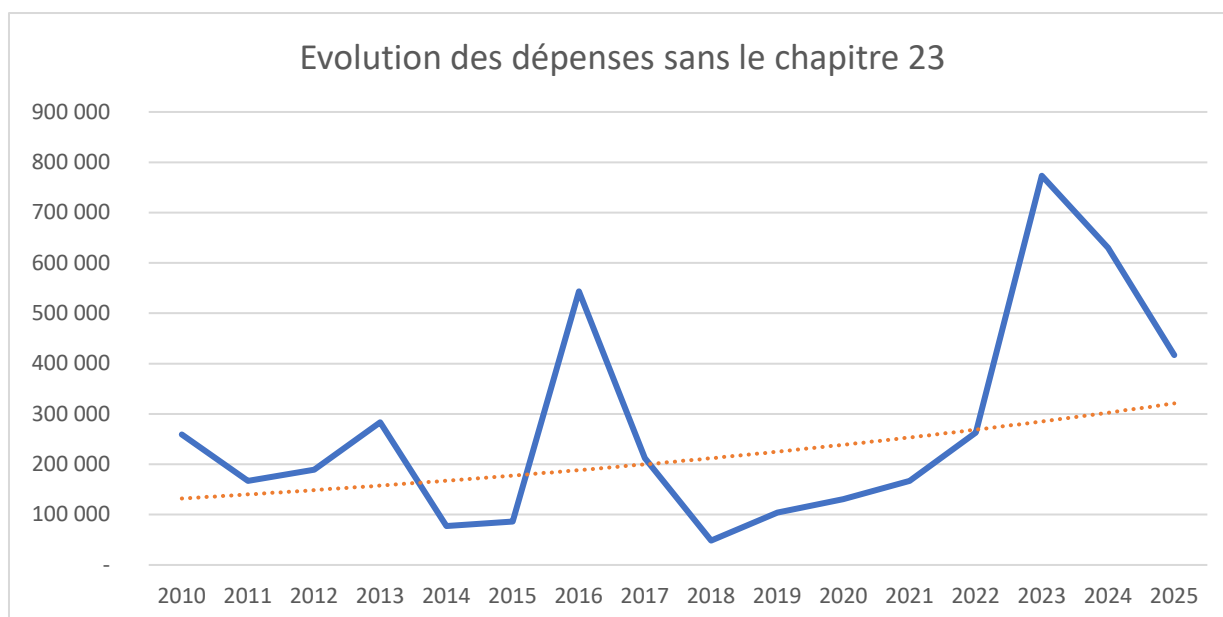
11,6 millions d'euros de dépenses avec comme financement :

- 706 000 € d'aide de l'Etat
- 289 000 € d'aides ou prêt à taux zéro de la CAF
- 200 000 € d'aides du département de l'Hérault
- 200 000 € d'aides de la métropole de Montpellier
- 100 000 € d'aides de la région Occitanie



Le même graphique sans le reliquat négatif et sans le chapitre 23 (essentiellement à destination des travaux du groupe scolaire) confirme les tendances.





Les 3 dernières années (2023, 2024 et 2025) ont été marquées par les dépenses réalisées pour le groupe scolaire.

Pour autant, des investissements ont été réalisés en périphérie des travaux (mobilier et équipement pour les écoles) ou sur d'autres sujets (destruction du château d'eau, modernisation de l'équipement informatique Mairie et de l'équipement des services techniques)

Le projet du groupe scolaire a été préparé en amont et n'a nécessité qu'une faible contraction d'emprunt :

- 144 000 € sous forme de prêt à taux zéro auprès de la CAF
- 2 000 000 € sous forme de prêt à taux variable (indice livret A) auprès de la banque des territoires
- 2 000 000 € sous forme de prêt relais

Ce dernier emprunt a été remboursé dès 2025.

En conclusion, le budget d'investissement 2025 devrait finir avec un déficit maîtrisé à 150 000 €.

A noter que des subventions du groupe scolaire restent à percevoir.

En prenant en compte les excédents antérieurs, la section d'investissement devrait finir en excédent de 230 000 €

## Fonctionnement

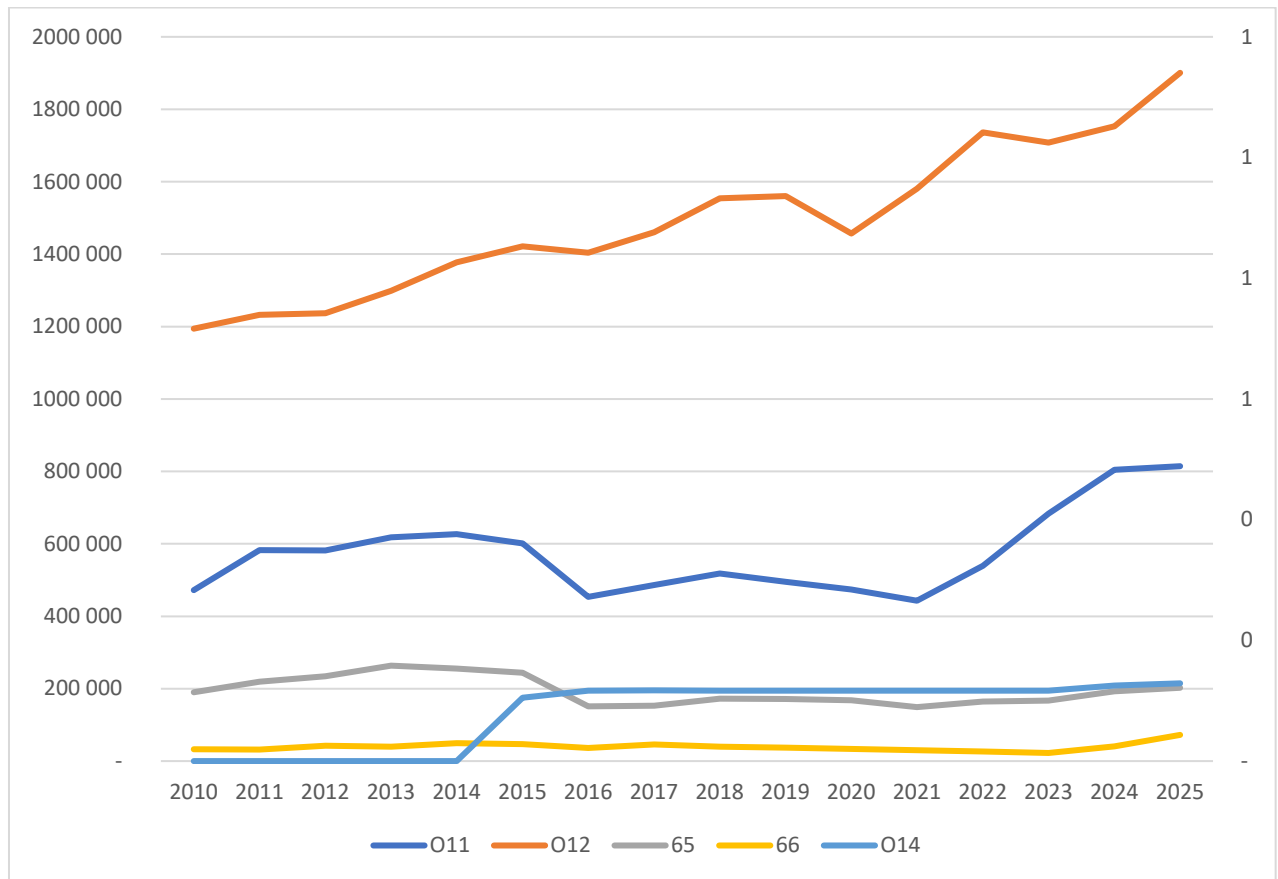
### Dépenses

Les dépenses de fonctionnement de la commune augmentent en lien avec l'inflation.

Le chapitre 011 montre une augmentation régulière. Les prix de l'énergie ont impacté les années 2021 à 2024

Depuis 2015, la commune verse une attribution de compensation à la métropole (chapitre 014)

Le chapitre 65 est en très légère augmentation. Une baisse s'est fait sentir en 2016 par le transfert de l'attribution de compensation sur le chapitre 014 et du transfert de la participation en faveur du SDIS au département.



## Recettes

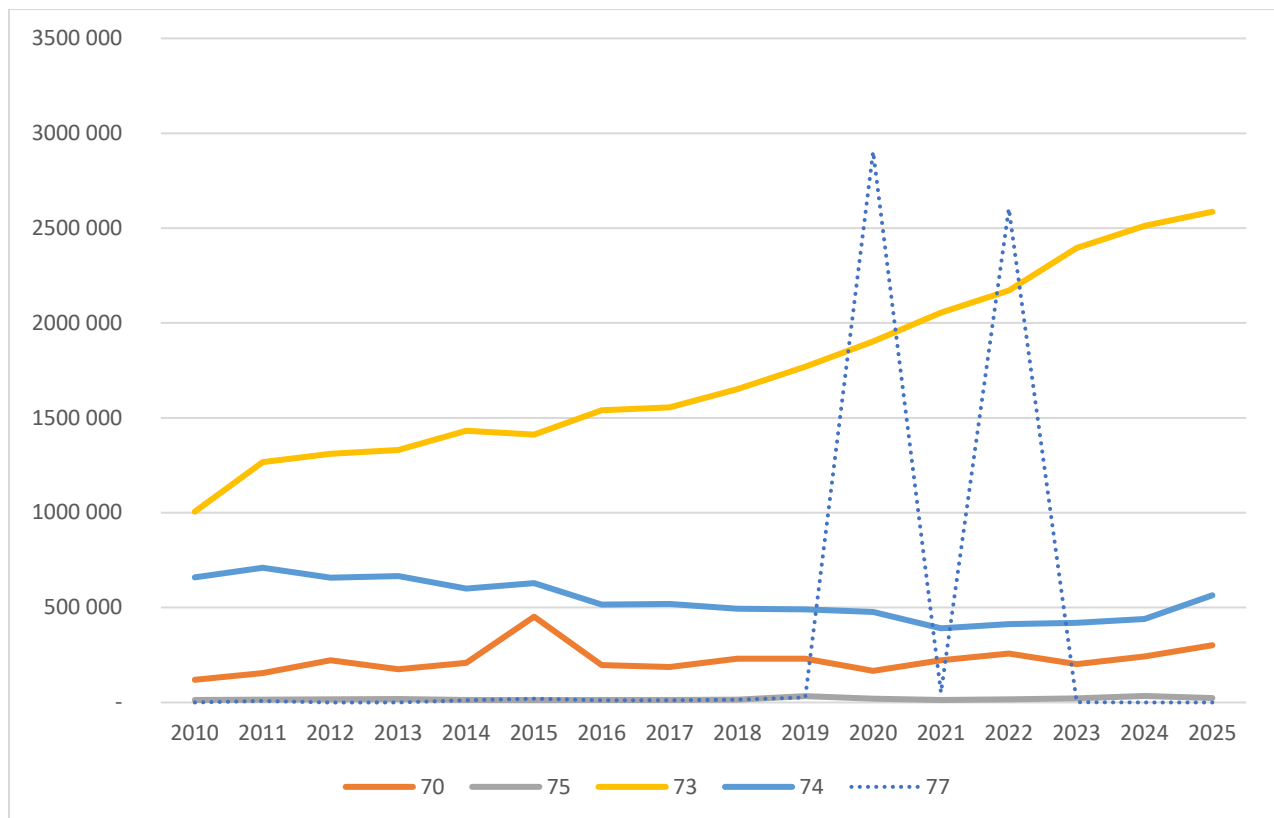
Le chapitre 73 apparait comme la principale source de revenus de la collectivité

L'augmentation rapide du chapitre 73 est dû à l'augmentation du nombre de logements sur Saint-Brès et à la revalorisation des bases. Il n'y a pas eu d'augmentation des taux décidés par la commune depuis 10 ans.

Le chapitre 74 a connu une baisse avec notamment les mesures du gouvernement Hollande (de 2015 à 2017).

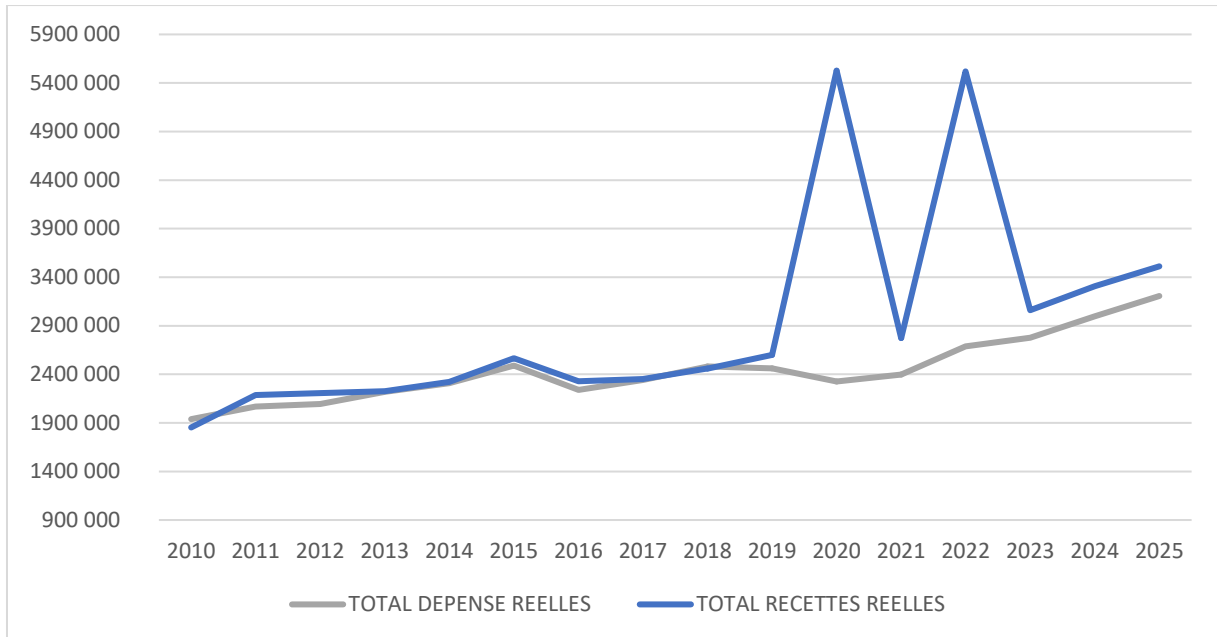
A noter qu'en 2025, la commune changeait de tranche de population et bénéficie désormais de la dotation nationale de péréquation (33 000 € de recettes supplémentaires) mais c'est surtout la nouvelle compensation de l'exonération des logements sociaux qui crée une augmentation en 2025 (près de 60 000 € de recette supplémentaire sur ce point). A noter que cette nouvelle recette étant une compensation d'exonération, il est impossible de prédire sa stabilité ou sa pérennité.

Au chapitre 70, autre levier autonome d'action des élus, l'augmentation a été modérée. La source principale de ce chapitre est la facturation du périscolaire et centre de loisirs aux parents ; ainsi que le remboursement des frais de personnel par la métropole (100% pour l'agent d'accueil) et le CCAS (50%)

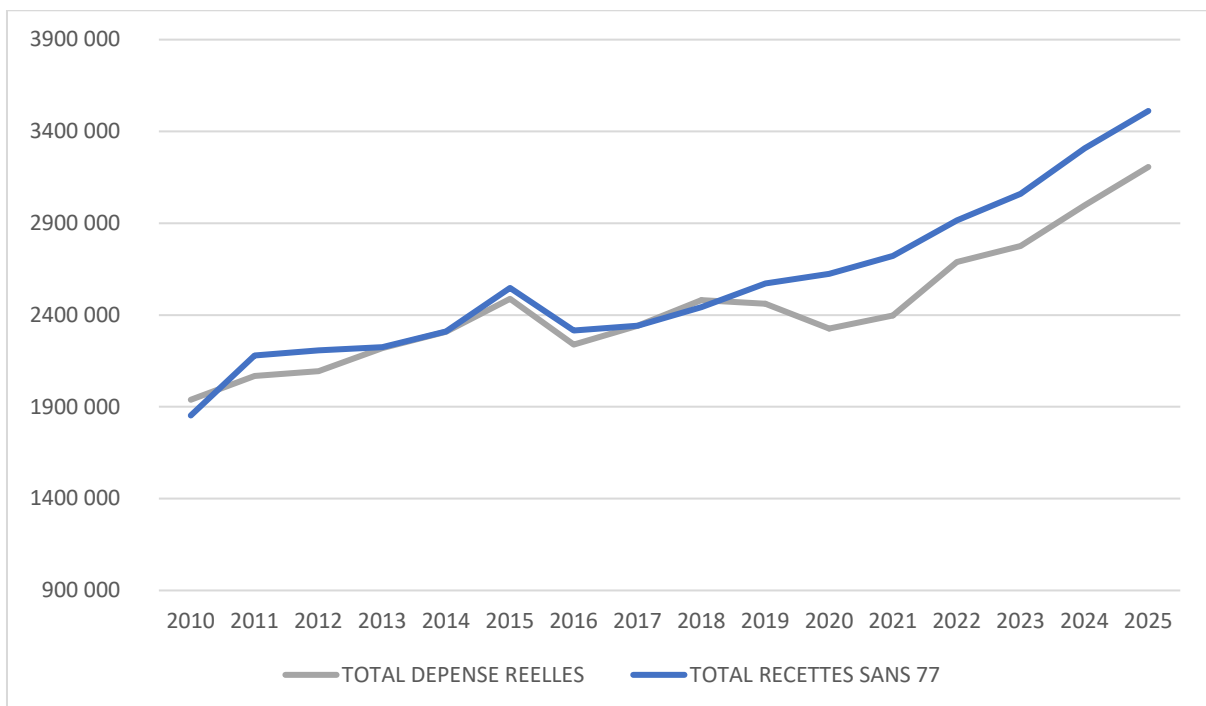


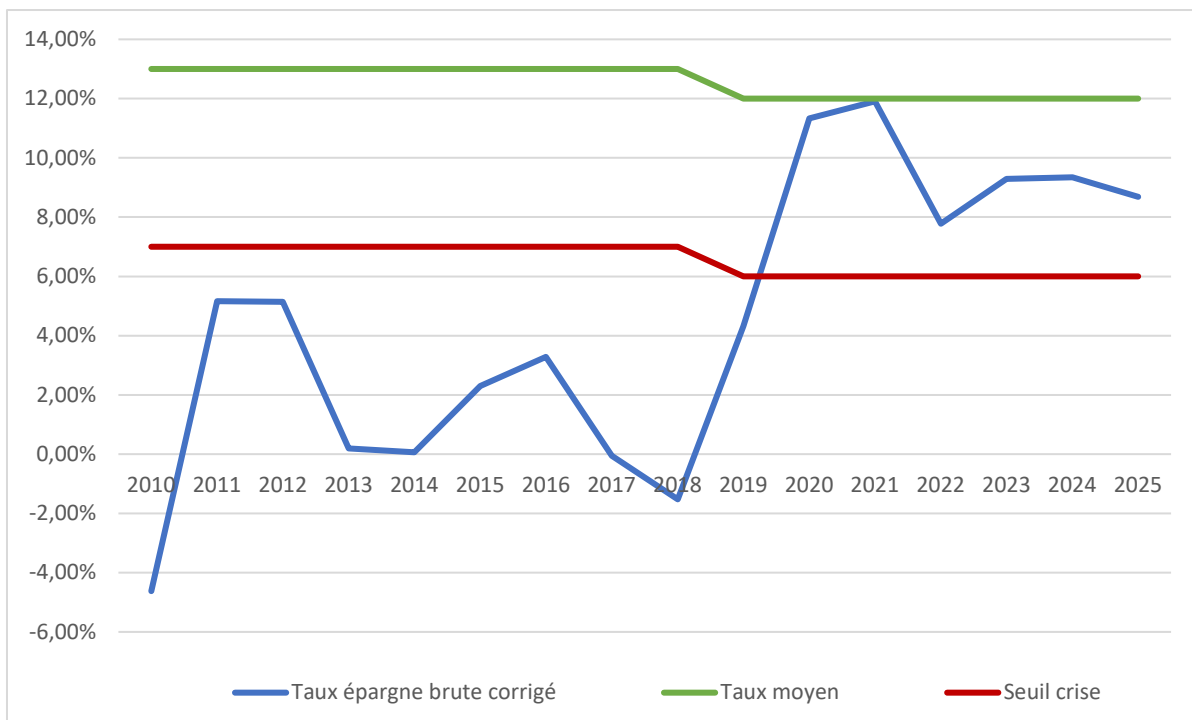
## Conclusion des évolutions

Il est confirmé que depuis 2019, il existe un écart constant entre les dépenses et les recettes de fonctionnement (qui est appelé capacité d'autofinancement brute : CAF brute).



Sans le chapitre 77 (recettes exceptionnelles) la situation est d'autant plus lisible





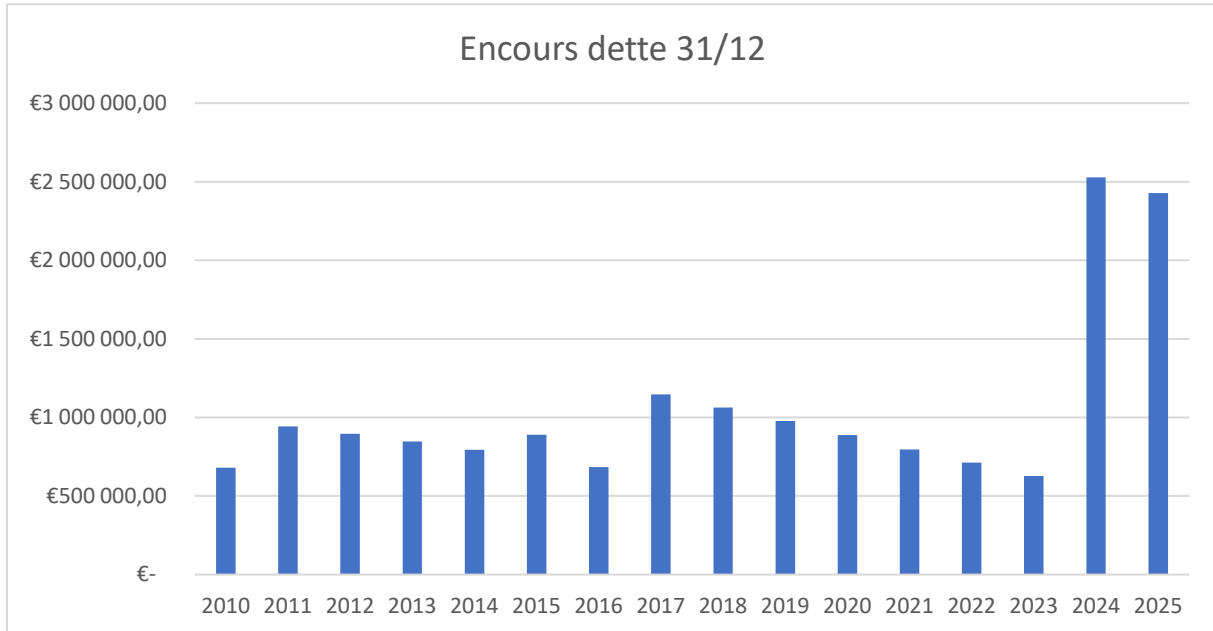
Comme il est visible depuis 2019, le taux d'épargne brut a évolué positivement.

Les analyses réalisées en 2025 montrent que les efforts de ces dernières années sont bien plus structurels que conjoncturels

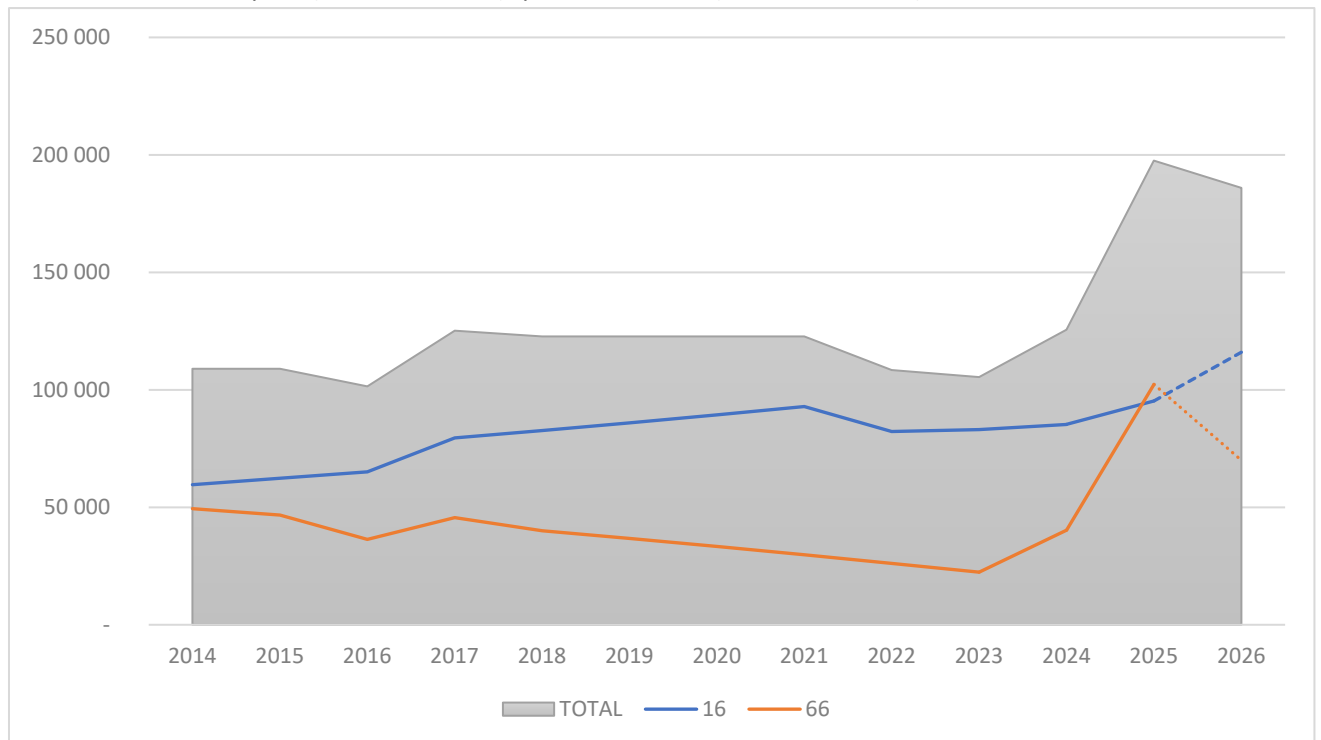
### 3. Dette

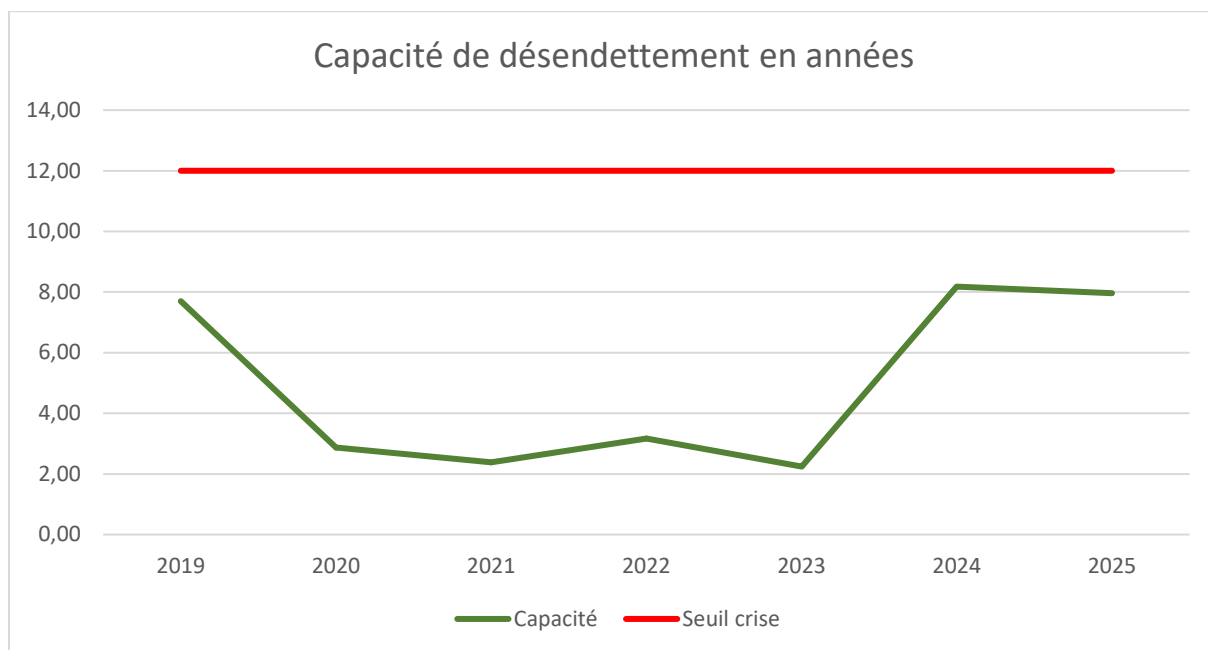
#### Etat de la dette

Le niveau de la dette, malgré l'emprunt récent pour le groupe scolaire, reste faible et bien maitrisé.



Ceci se ressent aussi sur les frais à dégager chaque année pour procéder à leurs remboursements tant au niveau du capital (investissement) que des intérêts (fonctionnement).





### Structure de la dette

L'ensemble des prêts contractés par la commune sont sains et basés sur des taux fixes ou variables simples (le seul dans ce dernier cas est celui du groupe scolaire basé sur le taux du livret A + marge fixe)

Aucun emprunt toxique n'a été recensé.

| Structure | Nombre de prêt en cours au 31/12/2025 |
|-----------|---------------------------------------|
| A1        | 6                                     |

### Emprunts arrivants à termes

Durant cette mandature, 3 emprunts arriveront à termes :

| Année de fin | Capital emprunté | Taux   | Impact moyen en capital | Impact moyen en intérêt d'emprunt |
|--------------|------------------|--------|-------------------------|-----------------------------------|
| 2028         | 150 000 €        | 4.71 % | 11 000 €                | 4 000 €                           |
| 2030         | 300 000 €        | 4.11 % | 22 000 €                | 5 000 €                           |
| 2031         | 150 000 €        | 2.08 % | 11 000 €                | 1 000 €                           |

## 4. Ratios

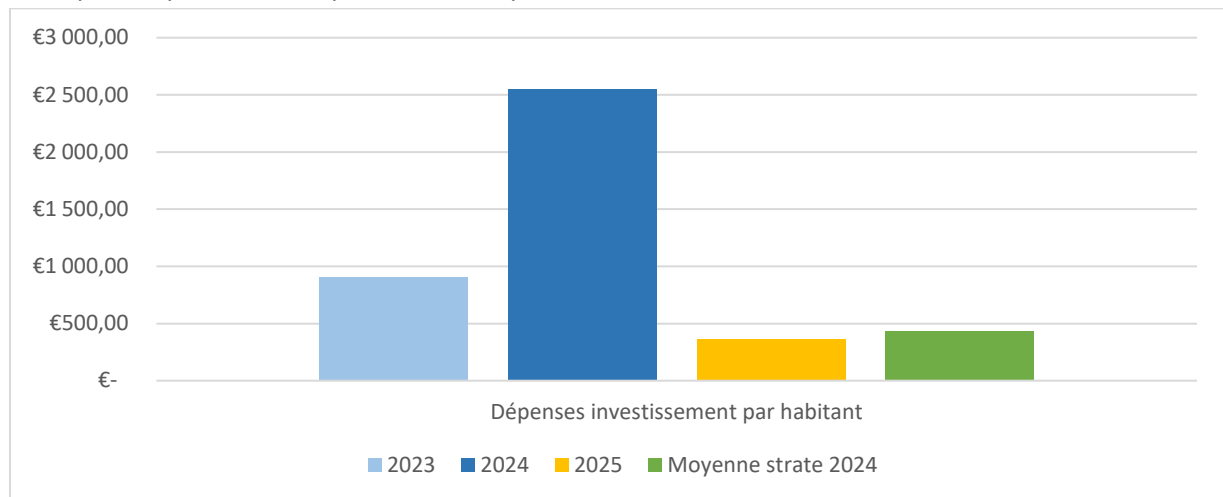
*Pour des raisons de transparence, les ratios sont calculés selon la population connue dans l'année indiquées et la moyenne de la strate choisie est celle des communes entre 3500 et 10000 habitants.*

La commune a changé de strate de population en janvier 2025 et s'inscrit désormais dans les communes de 3 500 à 10 000 habitants. Historiquement, les communes plus grandes ont souvent plus de moyens que les plus petites (phénomène mécanique de calcul des dotations et économies d'échelles.)

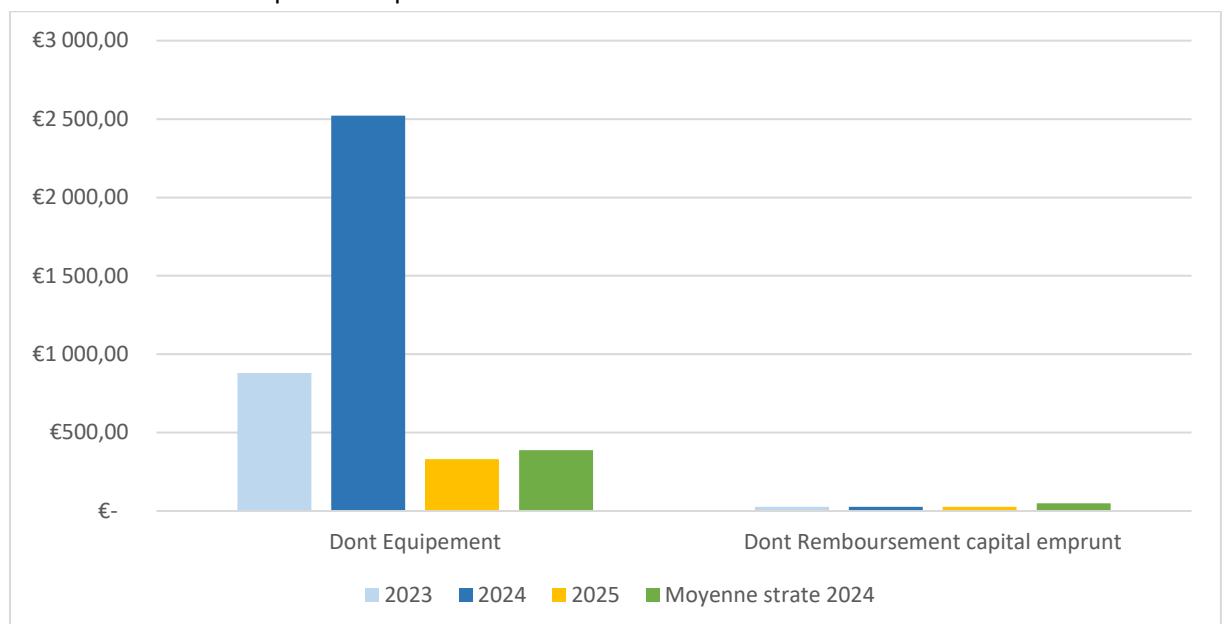
### Investissement

#### Dépenses

Après 2 années importantes de dépenses, avec le paiement des factures du groupe scolaire qui se sont étalées sur plusieurs années, y compris après la fin des travaux, la commune retrouve un niveau de dépenses par habitants proche des moyennes de la strate.

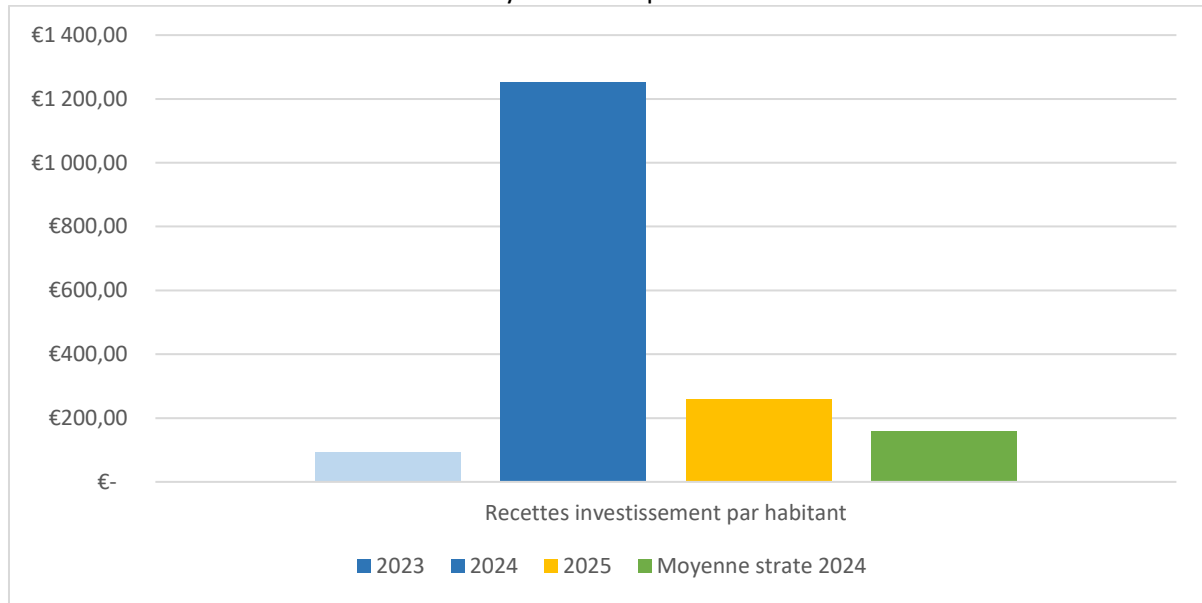


La grande majorité de ces dépenses sont issues des dépenses d'équipement et non pas du remboursement de capital d'emprunt



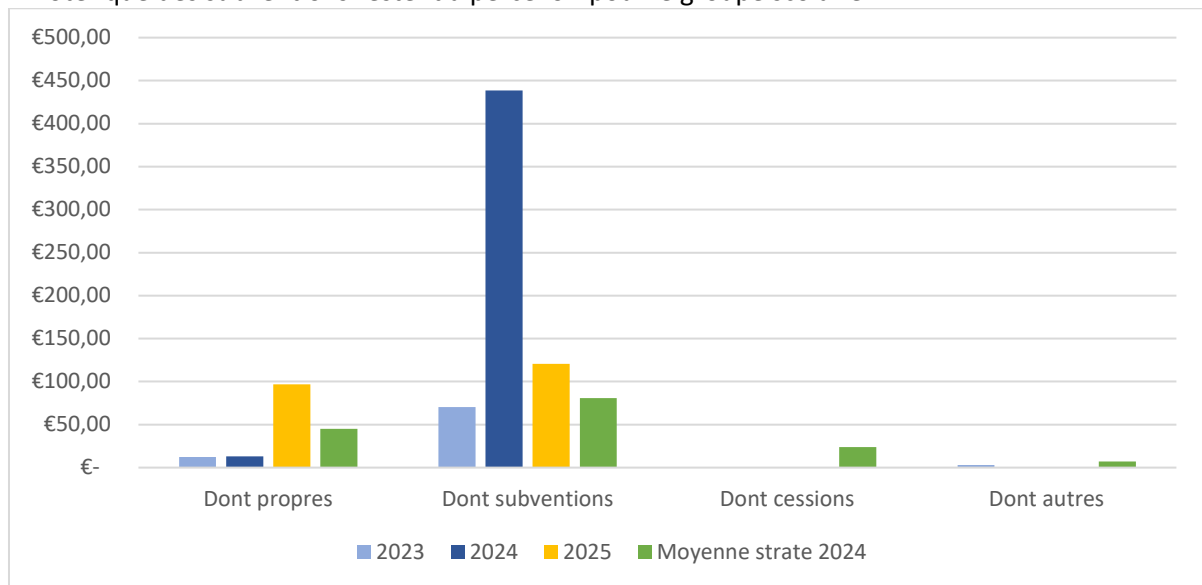
## Recettes

Le montant des recettes revient à des moyennes comparables à celles de la strate



Les recettes d'investissement des dernières années sont essentiellement des recettes propres (autofinancement et FCTVA) et un pic des subventions en 2024.

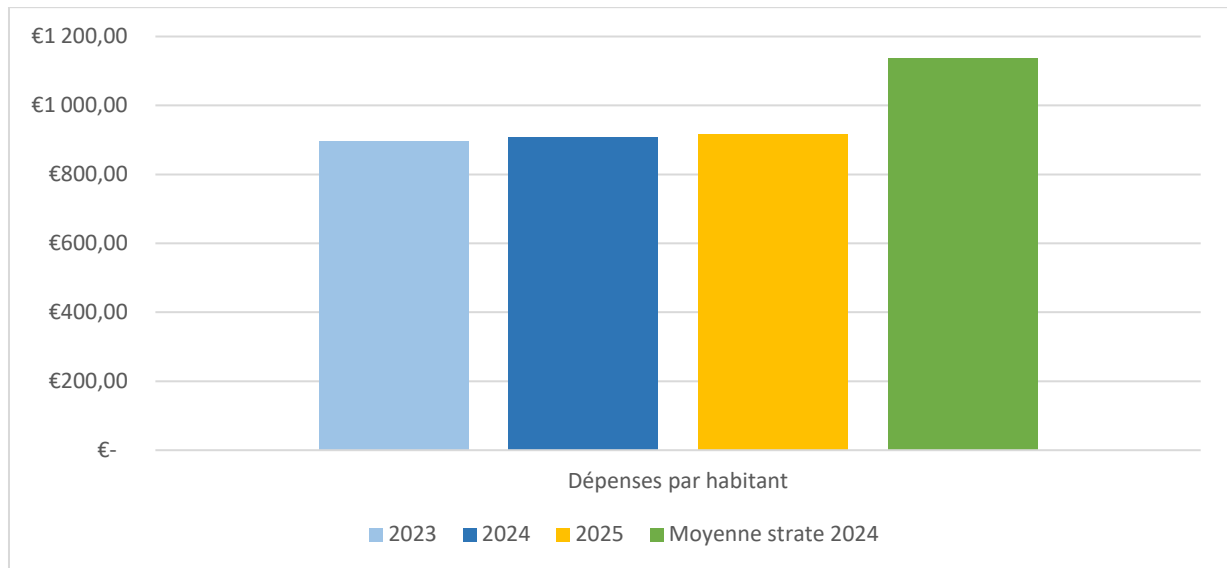
A noter que des subventions restent à percevoir pour le groupe scolaire



## Fonctionnement

### Dépenses

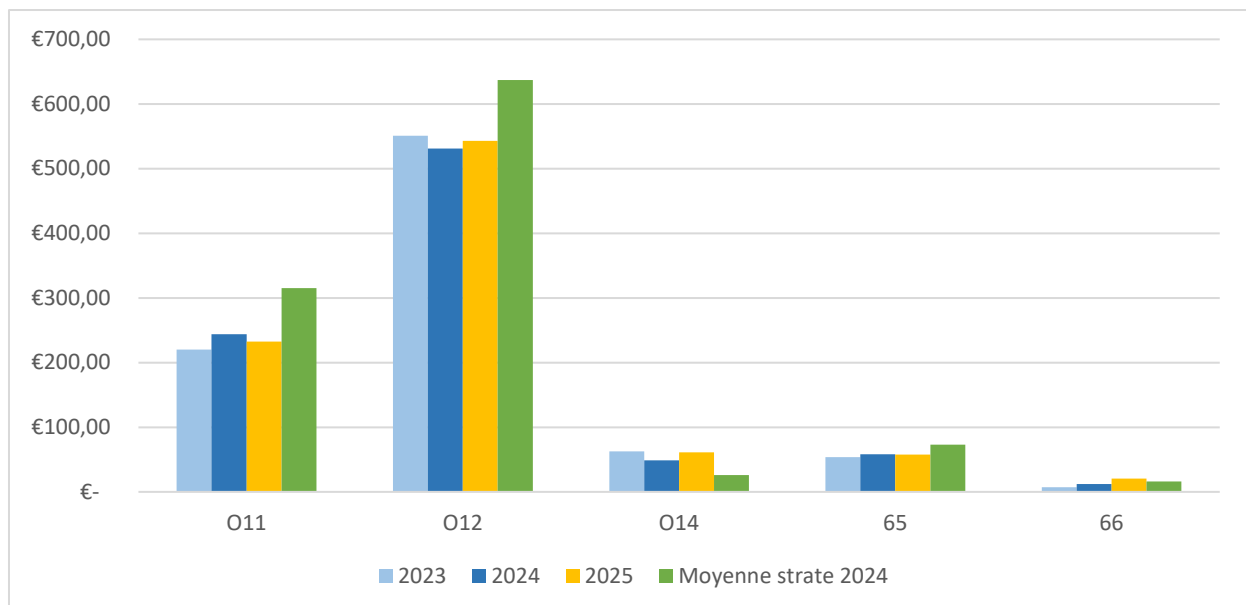
Cette année encore, les dépenses par habitants restent inférieures à la moyenne de la strate.



Avec le changement de strate, les différents ratios évoluent également.

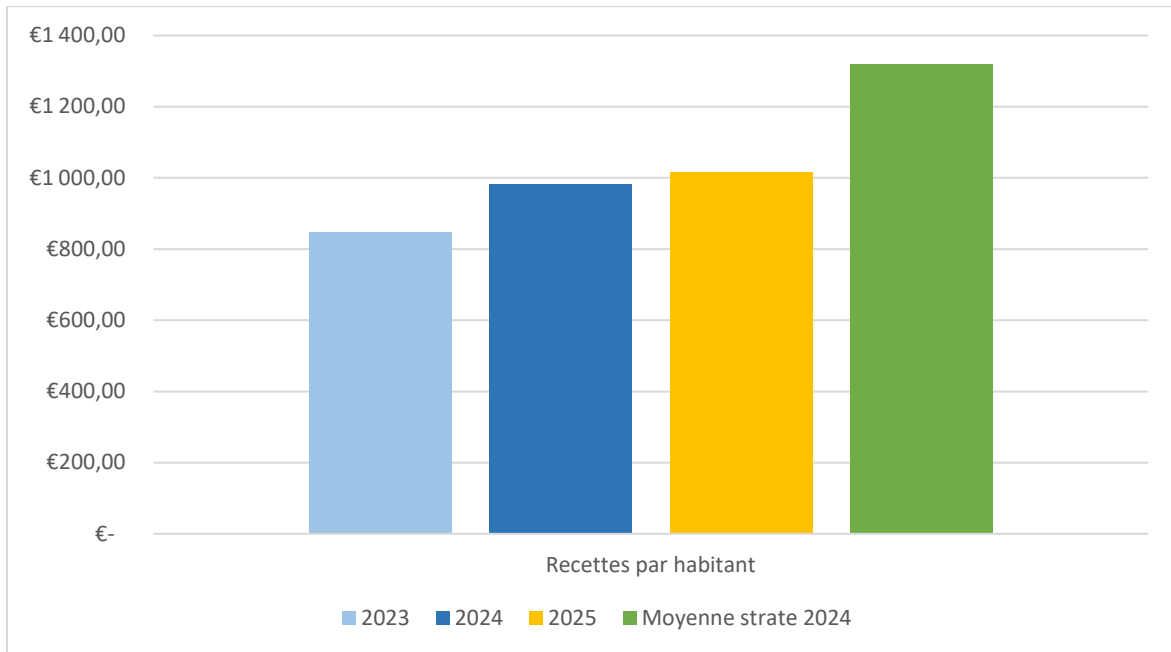
En se concentrant sur les ratios, la commune connaît moins de dépenses que la moyenne de la strate sur tous les chapitres sauf sur deux :

- Le chapitre 014 : la commune verse plus que la moyenne à la métropole pour les attributions de compensation de fonctionnement
- Le chapitre 66 pour le remboursement d'intérêt d'emprunt. Le montant est plus élevé que la moyenne en 2025 dû au remboursement des intérêts du prêt relais. Celui-ci ayant été intégralement remboursé, les ratios reviendront à un niveau inférieur ou égal aux moyennes des communes de la strate dès 2026.

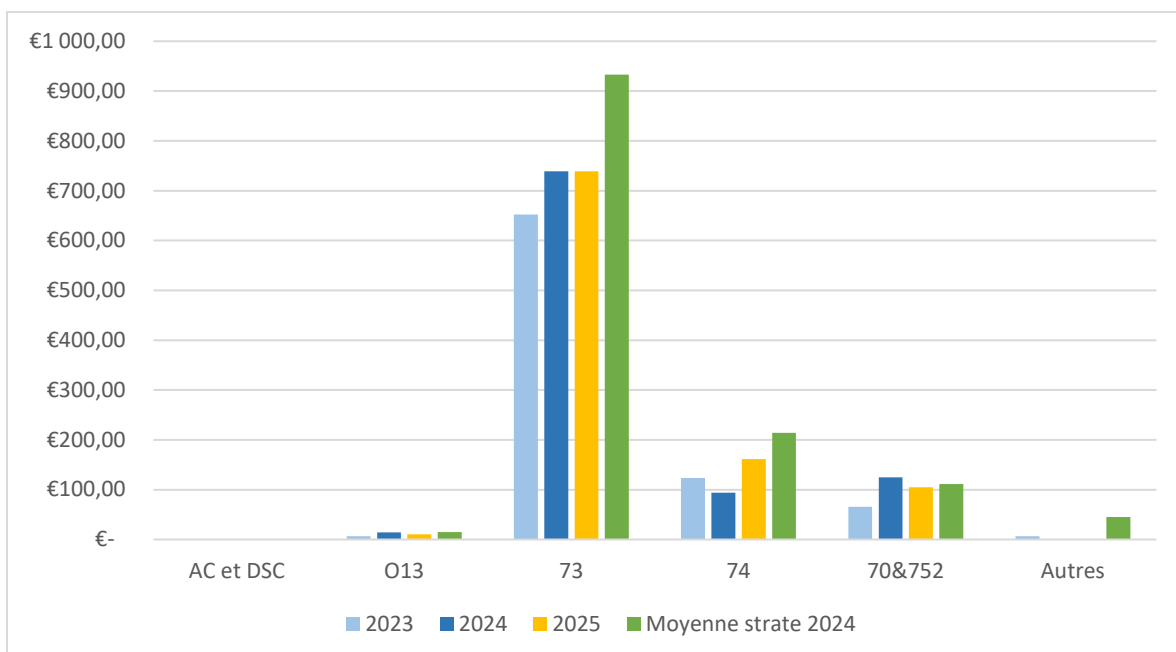


### Recettes

Les recettes globales de la commune sont inférieures aux moyennes de la strate



Cela se traduit également au niveau des chapitres de recettes



## 5. Orientation budgétaire pour 2026

### Fonctionnement

#### Recettes

##### Fiscalité

Les taux n'ont pas évolué depuis 10 ans. Il n'est pas prévu d'augmentation sur le mandat.

| Taxes                         | Taux     |
|-------------------------------|----------|
| Taxe foncière sur le bâti     | 44.53 %  |
| Taxe foncière sur le non bâti | 101.17 % |
| Taxe d'habitation             | 21.83 %  |

Historique de l'évolution des bases suivants les différentes lois de finance depuis 2022 :

|      |          |
|------|----------|
| 2022 | + 3.40 % |
| 2023 | + 7.10 % |
| 2024 | + 3.90 % |
| 2025 | + 1.70 % |
| 2026 | + 0.80 % |

Montant des principales recettes attendues :

|  |             |
|--|-------------|
| Recettes issues de la fiscalité locale | 2 408 000 € |
| Dotations générales de fonctionnement  | 201 324 €   |
| Dotations nationales de péréquation    | 11 627 €    |
| Dotations de solidarité rurale         | 69 226 €    |

#### Dépenses

- Les dépenses connaîtront une augmentation liée à l'inflation et à l'augmentation du coût de l'énergie avec la crise en Moyen-Orient.
- Un recrutement est prévu en remplacement du directeur des services techniques pour rester à effectif constant mais sur un coût inférieur.
- Le budget connaîtra une augmentation de l'enveloppe de l'indemnité des élus en raison de :
  - Du passage de 6 à 8 adjoints
  - Du changement de strate et passant dans celle de 3 500 à 10 000 habitants
  - La loi n° 2025-1249 du 22 décembre 2025 « portant création d'un statut de l' élu local » et revalorisant les indemnités des élus
- Augmentation de la masse salariale avec l'évolution du taux de cotisation retraite (CNRACL : +3 points par an jusqu'en 2028)
- Il est précisé qu'il y aura une diminution des intérêts des emprunts à la suite du remboursement anticipé du prêt relais en 2025
- A noter que l'enveloppe des subventions aux associations sera en légère augmentation par rapport à l'année précédente

#### Résultat annuel

Le résultat en fonctionnement est attendu avec un excédent de 158 400.56 €. En prenant en compte les excédents dans années antérieures, la section de fonctionnement devrait avoir un résultat en excédent de 941 835.99 €

## Investissement

### Recettes

Les principales sources de recettes sont :

- Le FCTVA : 1 180 000 €
- Solde des subventions à percevoir pour le groupe scolaire : 500 000 €

### Dépenses

Les projets principaux :

- Destruction du presbytère et réfection du parvis de l'église pour 200 000 €
- Réfection de l'espace cinéraire (60 000 € réalisés en 2026 mais paiement échelonné sur 3 ans)
- Etude pour le chauffage de la salle polyvalente (environ 15 000 €)
- Travaux sur le terrain de foot pour 55 000 €
- Ombrage temporaire pour l'école pour 15 000 €

### Résultat annuel

Le résultat en investissement est attendu avec un déficit de 147 719,83 €. En comptant l'excédent antérieur, la section d'investissement devrait avoir un résultat en excédent de 234 762.41 €

### Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)

Le PPI reste à affiner du fait des élections récentes. Tous les projets ne sont pas encore arrêtés

| Intitulé  | 2026        | 2027      | 2028     |
|---|-------------|-----------|----------|
| <b>DEPENSES</b>   |             |           |          |
| Espace cinéraire au cimetière   | 20 000 €    | 20 000 €  | 20 000 € |
| Padel au tennis   | -           | 150 000 € | -        |
| Parvis église et destruction presbytère (travaux et maîtrise d'œuvre) | 200 000 €   | 200 000 € | -        |
| Chauffage de la salle polyvalente                                     | 15 000 €    | 250 000 € | 50 000 € |
| Travaux sur le terrain de foot  | 55 000 €    | -         | -        |
| Ombrage école   | 15 000 €    | 150 000 € | -        |
| <b>RECETTES</b>   |             |           |          |
| FCTVA   | 1 180 000 € | 150 000 € |          |
| Subventions   | 500 000 €   |           |          |

Ce document n'est qu'une feuille de route et n'est pas restrictif ou contraignant. Il vise surtout à permettre une meilleure estimation, étalement des dépenses, recherche de recettes et arbitrages à formuler.